

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE SOULTZ-SOUS-FORETS DU 4 JANVIER 2017

Sous la présidence de : Monsieur Pierre MAMMOSSER, Maire

Membres présents : Mmes et MM. Lucienne HAAS, Dominique STOHR, Alfred RINCKEL et Marie-José SCHALLER, adjoints au Maire, Fabien ACKER, Christophe BUSCHE, Claire CARRARO-LIEVRE, Michèle CECCHINI, Sylvie CULMANN, Christophe HECKMANN, Christian KLIPFEL, Véronique PHILIPPS, José POZUELO, Thomas RUBY, Jean-Michel STEPHAN et Cathy WAGNER, Anne ZYTO conseillers municipaux.

Membre absent excusé : Fabrice Fischer, conseiller municipal délégué donne délégation à Pierre MAMMOSSER, Maire

Secrétaire de séance : Anne-Laurence BING, DGS

1. COMPTE RENDU DES REUNIONS
2. PROJETS ET TRAVAUX
3. URBANISME
4. RESSOURCES HUMAINES
5. DIVERS

Le Maire souhaite une belle année à l'ensemble du conseil municipal. Il revient sur l'année 2016 : elle a été marquée par des événements sanglants avec sur le plan national l'attentat de Nice. Ces attaques visent à déstabiliser des pays comme la France en faisant monter les communautarismes et en provoquant toute forme de repli sur soi.

Ces événements ont un impact sur la vie de la commune. Le Maire rappelle que la commune est sollicitée pour la protection des citoyens notamment dans le cadre des écoles. Face à cette violence, le maire estime qu'il est nécessaire de redorer la devise nationale Liberté/ Egalité/ Fraternité et donner encore plus de force à la Fraternité. La commune œuvre pour que son action publique soit source de lien social : l'accueil des réfugiés, la journée citoyenne, les travaux sur les espaces publics comme le jardin de la Saline, l'animation du centre-ville participent au vivre ensemble et sont facteurs de cohésion sociale.

2017 sera une année chargée. C'est aussi l'année de mi-mandat. La commune de Soultz -sous-Forêts compte environ 3200 habitants. Les perspectives sont de l'inscrire dans un double développement : une stratégie d'urbanisation économe sur le plan foncier accompagnée d'un renforcement, en parallèle, du réseau de circulation cyclo-piétonne. 2017 sera également l'année de la mise en œuvre de la zone d'activité autour de la géothermie, du maintien des activités dans le centre-ville.

Le Maire informe également le conseil municipal que la Ville de Soultz a obtenu 2 libellules, reconnaissance qui acte une baisse d'utilisation des pesticides. L'ensemble du service technique est félicité pour cette avancée.

POINT 1 : COMPTE RENDU DES REUNIONS

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 décembre 2016**

Le conseil municipal, à l'unanimité moins deux abstentions (M. HUBERT et Mme GEFFROY) approuvent le compte-rendu du conseil municipal du 7 décembre.

- **Réunions, rencontres et manifestations depuis la dernière réunion du conseil municipal**

08.12.2016

- Attribution du marché de la bande cyclable Soultz-Kutzenhausen à HERRMANN. Cette opération est financée par les communautés de communes de l'Outre-Forêt et de Sauer-Pechelbronn, cette dernière assurant la maîtrise d'ouvrage.

09.12.2016

- Courriel de Matthieu FUCHS, d'Archéologie Alsace, confirmant une intervention de l'EOST au mois de janvier pour la recherche de vestiges du château féodal dans le cadre de l'aménagement du Jardin de La Saline ; recommandation à prendre attache avec la DRAC – Grand Est, service régional de l'archéologie pour lancer une demande anticipée de diagnostic permettant des recherches mécaniques...

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le lancement d'une demande anticipée de diagnostic à la DRAC.

- Fête de Noël des périscolaires de la Comcom à l'ESCAL de Betschdorf
- Rencontre avec SOFAR
- Médailles du travail chez Paul Heumann

10 et 11.12.2016

- Manifestations de Noël en Outre-Forêt. La dynamique impulsée par les manifestations de Noël en Outre-Forêt a été renforcée par la dynamique commerçante.

12.12.2016

- Rencontre avec la Directrice de l'école maternelle : risque de suppression d'une classe (effectifs en baisse continue). Malgré les demandes de dérogations, il est possible que les effectifs passent sous la barre des 110 élèves (118 élèves cette rentrée).

13.12.2016

- Fête de Noël des enfants des écoles à la Saline
- Rencontre avec M. MOCHEL- Eglise évangélique : demande d'occupation de la salle voûtée

14.12.2016

- Comité de pilotage La Saline/La Nef. La mutualisation progresse. Quelques ajustements de fonctionnement et d'organisation sont en cours.
- Commission de sélection des offres sur les travaux de prévention des coulées d'eau boueuse et des travaux de l'école maternelle
- Fête de Noël de la halte-garderie
- Réunion du syndicat des piscines : attribution du marché des travaux. Début des travaux prévu le 8 avril.

15.12.2016

- Fête de Noël de l'association des Cigognes de l'Outre-Forêt
- Réunion du comité syndical du SCOTAN à la Saline
- SMICTOM : les jours de semaine de ramassage des ordures ménagères ont été modifiés. Le passage pour les poubelles bleues a été décalé au vendredi. Cette modification a, en plus, entraîné un important décalage de la première collecte de l'année de la poubelle bleue qui n'est intervenue que le vendredi 13 janvier. Il est rappelé qu'à Soultz-sous-Forêts, le calendrier de collecte des ordures ménagères n'est pas distribué dans les boîtes aux lettres. Mais comme il n'y a pas eu de communication, par ailleurs, de la modification, les habitants n'ont pas, dans leur grande majorité, anticipé ce changement. Il faudra donc, à l'avenir, que le SMICTOM communique plus largement en cas de modification majeure du calendrier des collectes et que, dans ce cas, nous procédions à une distribution toutes boîtes de ce calendrier. Le Maire a également rappelé l'importance de la communication par le site internet de la ville, puisque il y a eu plus de 500 consultations du calendrier par l'intermédiaire de ce média.

17 et 18.12.2016

- Manifestations de Noël en Outre-Forêt

19.12.2016

- Commission tourisme de la Comcom pour redéfinir la stratégie vis-à-vis de l'OT de Haguenau et la transformation du SI du Sultzerland. La collaboration avec l'office de tourisme de HAGUENAU a été revue. L'objectif est de s'appuyer sur le syndicat d'initiative, qui doit devenir un outil au service de l'ensemble de la communauté de communes de l'Outre-Forêt et de conserver une collaboration avec l'OT de HAGUENAU par opération. La contribution financière de la Communauté de Communes au développement touristique devrait, de ce fait, pouvoir être ramenée 100 000€ à 60 000€ environs.

20.12.2016

- RDV téléphonique avec AXENTIA concernant les logements du bâtiment devant l'EHPAD : l'orientation est de transformer les F1 et F2 du rez-de-chaussée en résidence seniors (4 logements dont 2 déjà occupés par des personnes éligibles) et de rénover les logements F3 et F4 des niveaux +1 et +2 pour les remettre ou les garder (pour l'un des quatre) en location en tant que logements aidés. Le principe de cette transformation permettrait d'avoir une offre de 10 logements seniors sur le territoire : 6 logements seniors à Betschdorf et 4 logements seniors à Soultz-sous-Forêts. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le principe d'aménagement de logement seniors au rez- de -chaussée.
- Jury pour les illuminations de Noël (point à l'ordre du jour)

21.12.2016

- Conseil communautaire :
 - Ordures ménagères
 - Mise en conformité des statuts de la Communauté de communes
 - Urbanisme : approbation de la modification n°1 du P.L.U. de Soultz-sous-Forêts
 - Enfance – petite enfance : budgets RAM et halte-garderie et bail micro-crèche de Hohwiller

- Relais de Services à la Personne : choix du gestionnaire pour 2017. Le prestataire retenu est la MSA
- Contrat de territoire : demande de subventions relative au projet de la mise en réseau de la lecture publique
- Habitat : prolongation de la convention de partenariat au titre du PIG Rénov'habitat. Le Maire rappelle que le « PIG renov habitat » est un programme de soutien technique et financier mis en place par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et de l'Agence Nationale de l'Habitat pour les projets de réhabilitation des logements dans le parc privé.
- Aménagement paysager et thématique du carrefour giratoire RD 263 – RD 243 sélection de l'artiste pour la conception, la réalisation et la pose de silhouettes traduisant les grands thèmes identitaires du territoire
- Partenariat avec l'O.T. de Haguenau

30.12.2016

- Suite à leur courrier, rencontre avec M. et Mme LANG sur place concernant les futurs aménagements de circulations douces

Compte-rendu de rencontre :

Monsieur et Madame LANG et leurs enfants ont soulevé le problème de visibilité très réduite pour sortir de la rue des riverains sur la voie « impasse des 7 fontaines ». Ils s'inquiètent des risques d'accidents qui pourraient être augmentés par le projet d'aménagement de la piste cyclable.

Les solutions suivantes devront être étudiées pour la sécurisation de l'intersection :

Les mises en place d'une signalétique au sol, d'un miroir de sortie plus grand, de gendarme couché, d'une signalétique « interdiction de stationner » le long de l'impasse, d'un renforcement de l'éclairage pour une bonne visibilité de la signalétique au sol

Les points de vigilance suivants seront à étudier : le débouché sur la rue Deustch : connexion cyclable et sécurisation des sorties de véhicules ainsi que l'aménagement d'une zone de rencontres devant le SEVEN.

IMPASSE DES SEPT FONTAINES



La prochaine commission travaux travaillera sur le sujet. Le terrain devant le bâtiment de la Croix Rouge est un élément à prendre en compte dans les options d'aménagement.

- Pot de départ de Michèle NEICHEL

POINT 2 : PROJETS ET TRAVAUX

1. Ecole Maternelle

- **Sous-traitance**

L'entreprise CILIA SAS, titulaire du lot 05 sous-traite les travaux de faux plafonds de la phase 1 à la Société BANE de Molsheim pour un montant maximum de 2193.70€ HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité valide la sous traitance des travaux de faux plafond à la société BANE et autorise le Maire à signer le contrat.

2. Jardin de La Saline

- **Choix du prestataire pour le lancement des premiers travaux**

Lors de la séance du 7 décembre, le conseil municipal avait délégué le choix du prestataire à la commission de sélection des offres pour des travaux de libération d'emprise.

Une seule offre a été réceptionnée : la société HERRMANN, pour un montant de 1163,75 € HT soit 1396,50€ TTC. La commission de sélection des offres a retenu la proposition.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité et sur proposition de la commission de sélection des offres valide l'offre de la société HERMANN.

3. Coulées d'eau boueuse à Hohwiller

- **Choix du prestataire pour le lancement des premiers travaux**

Lot canalisation



Lors de la séance du 7 décembre, le conseil municipal avait délégué le choix du prestataire à la commission de sélection des offres pour le lancement des travaux.

Trois entreprises ont répondu à l'offre.

Prestataires candidats	Offre de prix
Jean Lefèvre	54 533.20 € HT
Sotravest	54 847 € HT
Rott TP	61 509.20 € HT

La commission de sélection des offres propose de retenir l'entreprise Jean Lefèvre (offre moins-disante) pour un coût de 54 533.20€ HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité et sur proposition de la commission de sélection des offres valide l'offre de l'entreprise Jean Lefèvre.

4. Lancement de l'urbanisation de la zone 1AUg, rue Meissacker : principes d'acquisition des terrains et d'aménagement de la zone

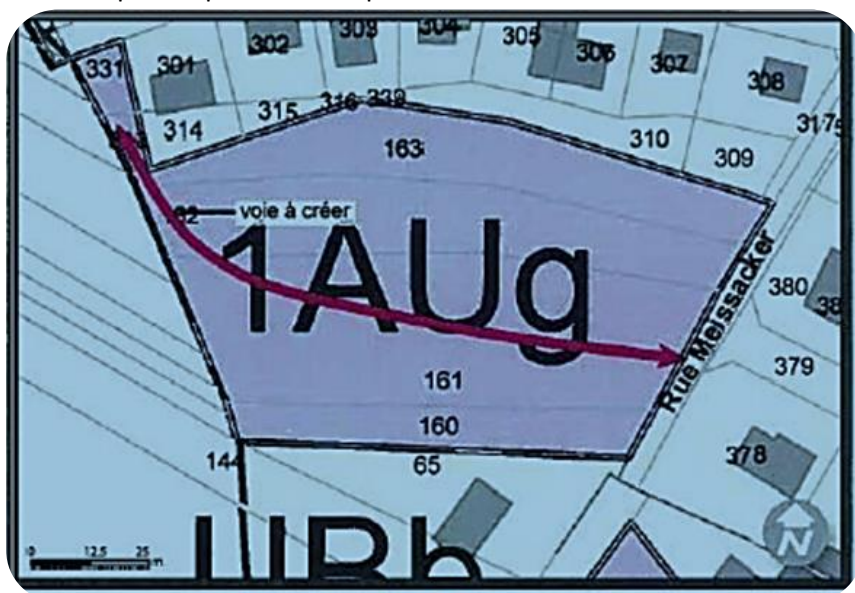
Le maire resitue la politique d'acquisition foncière pour poursuivre l'urbanisation des dents creuses de notre commune, en y intégrant systématiquement des liaisons cyclo-piétonnes.

Les terrains situés rue Meissacker sont une nouvelle opportunité de mise en œuvre de cette politique. Aujourd'hui, l'acquisition de ces terrains par la Ville est possible.



La zone 1 AUg n'est pas contrainte par le respect d'une densité minimale de 20 logements par hectare imposée par le SCOTAN. L'aménagement de cette zone devra respecter la topographie du site en s'adaptant au mieux à la pente. Chaque opération devra réserver au moins 5% du projet à l'aménagement

d'un espace public. L'imperméabilisation des surfaces non bâties devra être minimisée.



La desserte est à prévoir en boucle entre la rue Meissacker et la rue Kupfersmatt. Une modification de PLU devra intégrer la suppression de cette demande de bouclage. La première étape serait de se porter acquéreur. De nouveaux textes législatifs étant parus, le passage par le service des domaines n'est plus obligatoire en-deçà d'un certain seuil. Une fois les parcelles acquises, elles seraient revendues à un opérateur privé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le principe d'acquisition des terrains.

POINT 3 : URBANISME

1. Déclarations d'intention d'aliéner

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire prévaloir son droit de préemption urbain sur le bien sus-nommé :

Propriété cadastrée : Section 16, n°194/1 et 39, lieu-dit 4 rue Schindelhach d'une superficie de 2.80 ares

2. Mise en route de l'élaboration d'un règlement de publicité et d'enseigne : Point retiré de l'ordre du jour

La compétence PLU étant rattachée à la communauté de communes de l'Outre-Forêt, la commune perd sa compétence en règlement local de publicité. Pour cette raison, le point est retiré de l'ordre du jour et sera examiné ultérieurement en d'autres instances.

POINT 4 : RESSOURCES HUMAINES

1. Nouvel arrivant au poste des finances

Arrivée de Mickaël Grasser dans la collectivité le 2 janvier 2017 au poste de responsable financier et comptable.

2. Heures supplémentaires de dimanches et jours fériés

Pour leur participation aux manifestations de Noël en Outre-Forêts, il convient de rémunérer les heures supplémentaires des agents communaux concernés :

Services techniques: Jean-Yves Jung : 12.5h ; Jonathan Durand-Heymes : 7h ; Eric Kreiss : 7h ; Thomas Gorgus : 6.5h

La Saline : Sabine Maurer : 21h25

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la rémunération des heures supplémentaires des agents communaux concernés.

3. Avenant au contrat de travail d'un assistant d'enseignement artistique

Suite à la baisse du nombre d'élèves, Catherine KRIEGER, enseignante de piano et chorale adulte, voit son coefficient d'emploi baisser de 12/20^{ème} à 11.66/20^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la baisse du coefficient d'emploi de Catherine Krieger.

POINT 5 : DIVERS

1. Retrait d'une délibération du Conseil municipal du 10 novembre 2016 à la demande de la préfecture dans le cadre du contrôle de légalité

Par un courrier du 15 décembre 2016 dans le cadre du contrôle de légalité exercé par la préfecture, le conseil municipal est invité à retirer la délibération prise le 10 novembre 2016. Cette délibération accordait une exonération partielle de la taxe d'aménagement à l'Office de l'Habitat, OPUS 67. La délibération a été jugée illégale au motif qu'une telle exonération ne peut bénéficier de manière exclusive à un pétitionnaire en particulier.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, sur demande de la préfecture dans le cadre du contrôle de légalité, valide le retrait de la délibération du 10 novembre 2016.

2. Concours local des illuminations de Noël : extension du nombre de réalisations primées et validation du palmarès

Le jury a sillonné les rues de Sultz-sous-Forêts et de Hohwiller à la recherche des plus belles illuminations et des plus belles vitrines des commerces.

Le jury propose au conseil municipal :

1. d'augmenter le nombre de lauréats pour les commerçants (6 prix au lieu de 5)
2. d'instaurer une nouvelle catégorie : les balcons avec la création d'un prix
3. le palmarès suivant :

• CONCOURS LOCAL DES ILLUMINATIONS DE NOEL

CLASSEMENT	NOMS – PRENOMS ADRESSES	MONTANT ATTRIBUE
1 ^{er} prix	M. et Mme Bernard LASCH 20, rue du Maire Frédéric Laeuffer	80 €

2 ^e prix	M. et Mme Didier KLEIN 18 a, rue de Pechelbronn	65 €
3 ^e prix	M. et Mme Ernest ROTT 4, rue de Hoffen – Hohwiller	65 €
4 ^e prix	M. et Mme Eric SCHIMPF 51, rue de Lobsann	35 €
5 ^e prix	M. et Mme Bruno FRANK 30, rue du Maire Geiger	35 €
6 ^e prix	M. et Mme Fabien KOCHER 12, rue de la Dîme	20 €
7 ^e prix	M. et Mme Claude BRAEUNER 2 b, rue Louis Philippe Kamm	20 €
8 ^e prix	M. et Mme Michel MATHES 4 b, rue Louis Philippe Kamm	20 €
9 ^e prix	M. et Mme Alfred SCHMITT 15, rue de la Dîme	20 €
10 ^e prix	M. et Mme Frédéric DAAB 19, rue du Frohnacker	20 €
11 ^e prix	Mme Mireille RIEFFEL 8, rue de l'École – Hohwiller	20 €
12 ^e prix	M. et Mme Georges JAEGER 28, rue Principale – Hohwiller	20 €
13 ^e prix	M. et Mme David CARTON 18, rue du Maire Frédéric Laeuffer	20 €
Mention spéciale (balcon)	M. et Mme Benjamin VERKINDERE 6, rue du Maire Frédéric Laeuffer	20 €

- **CONCOURS LOCAL DES PLUS BELLES VITRINES DES COMMERCES**

CLASSEMENT	NOMS – PRENOMS ADRESSES	MONTANT ATTRIBUE
1 ^{er} prix	Pâtisserie SAINT HONORE 26, rue du Docteur Deutsch	80 €
2 ^e prix	Boulangerie O Délices d'Enzo 35, rue des Barons de Fleckenstein	60 €
3 ^e prix	C'COIFFURE 22, rue des Barons de Fleckenstein	30 €
4 ^e prix	ELIANE BOUTIQUE 5, rue des Barons de Fleckenstein	30 €
5 ^e prix	BEAUTY LINE 36, rue du Docteur Deutsch	30 €
6 ^e prix	PHARMACIE CANTONALE 23, rue du Docteur Deutsch	30 €

Augmentation du nombre de lauréats et extension du nombre de réalisations primées

- Commerces : 6 prix au lieu de 5
Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'augmenter le nombre de lauréats à 6 dans la catégorie Commerces et d'attribuer le montant de 30 € pour le 6^{ème} prix de cette catégorie.

- Particuliers : Création d'un prix « Balcon »
Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de la création d'une mention spéciale « balcon » et d'attribuer le montant de 20 € à cette mention spéciale.

Validation du palmarès

Le conseil municipal après en avoir délibéré et sur proposition du jury valide le palmarès et approuve l'inscription d'un montant supplémentaire de 50 € pour le concours local des illuminations de Noël.

Les lauréats seront félicités et récompensés lors de la cérémonie des vœux du vendredi 6 janvier 2017.

3. Diverses informations et communications

- **Remerciements**

Remerciements de l'Association Régionale d'Action Médicale et sociale pour les Enfants atteints d'affection maligne pour la mise à disposition par l'association Ligne de vie des installations, du braséro et du bois lors du marché de Noël. Montant de la recette reversée 97.95€ arrondie à 150€.

4. Prochaines réunions et manifestations

- 05.01.2017 : Spectacle Jeanne de Songe, séances scolaires à la Saline
- 06.01.2017 : 20h Cérémonie des vœux de la Municipalité
- 07.01.2017 : 17h Assemblée générale du Vélo-Club Nord Alsace au Club house
- 09.01.2017 : 18h Cérémonie des vœux à la mairie de Wissembourg
18h30 Cérémonie des vœux de la Garnison au Pavillon Joséphine
- 10.01.2017 : Séance de cinéma à la Saline
- 12.01.2017 : Comité directeur ADEAN à Haguenau
- 13.01.2017 : 20h30 Spectacle Remes un sini Band à la Saline
18h30 Cérémonie des vœux de Hunspach- Salle des fêtes
- 14.01.2017 : Fête des aînés de Hohwiller à la Grange Fleurie
Open de fléchettes
- 17.01.2017 : Séances de cinéma à la Saline
20 h : Commission fleurissement
- 19.01.2017 : 17h Cérémonie des vœux de la Sous-préfecture
- 20.01.2017 : 17h Inspection de la gendarmerie
20h30 Spectacle Don Quixote à la Saline
- 21.01.2017 : 11h Cérémonie des vœux du Conseil Régional à Metz
11h30 Repas de la résidence Le Sultzerland à La Saline

18h Assemblée générale de l'association des coureurs de la Saline de Soultz-sous-Forêts

24.01.2017 : Séance de cinéma à la Saline

26.01.2017 : Séance de cinéma à la Saline

27.01.2017 : Repas Elus/Personnel

28.01.2017 : 17h30 Assemblée Générale de l'Amicale cyclo de Soultz- sous-Forêts à la salle voûtée

29.01.2017 : Repas des aînés de Soultz à la Saline

31.01.2017 : Séances de cinéma scolaire et tout public à la Saline

Don du Sang à la Saline

01.02.2017 : Conseil Municipal à reporter au 8 février